

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE GODZILIST

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) s'appliquent entre Godzicorp SPRL et le Client afin de régir la fourniture du Service Godzilist. Godzicorp SPRL (ci-après dénommé "Godzilist") conclut les présentes CGU pour son propre compte et pour le compte de ses filiales qui sont susceptibles de fournir des services et de les facturer, conformément aux stipulations des présentes CGU.

1. Définitions et interprétation

Audience cible: désigne les utilisateurs du Réseau Godzilist qui seront ciblés afin de leurs afficher des bannières publicitaires personnalisées grâce à la Technologie Godzilist.

Bannière: désigne toute publicité destinée à promouvoir les produits et/ou les services du Client et qui sera optimisée par la Technologie Godzilist.

Bon de commande: désigne une commande passée par un Client indiquant le type de service choisi, sa durée d'utilisation, son budget, son prix et toute autre condition particulière.

Contenu Client: désigne les images, graphiques, textes, données, hyperliens ou autres éléments créatifs fournis par le Client à Godzilist (par transfert de catalogue produit ou tout autre moyen) en vue de leur intégration dans les Bannières.

Contrat: désigne les présentes CGU et le Bon de commande correspondant adressés par le Client.

Données: désigne les Données du Client, les Données de Godzilist et les Données Godzilist fournies par des tiers de confiance.

Données Client: désigne les données que Godzilist collecte par le biais de tags Godzilist sur les supports interactifs du Client, ce qui inclut toute information pouvant être attribuée à un utilisateur par le biais de cookies ou d'autres technologies enregistrant les événements liés à l'activité de l'utilisateur sur les supports interactifs du Client (tels que le nombre de pages ou produits visualisées, les recherches de l'utilisateur).

Données Client agrégées: désigne les données que Godzilist collecte en vue de la fourniture du service Godzilist au Client et qui ne peuvent plus être liées au Client, c.-à-d., les Données Client n'identifiant pas ou ne permettant pas l'identification d'un Client.

Données Godzilist fournies par des tiers de confiance: désigne les données agrégées fournies par des tiers, indépendamment de la fourniture du Service Godzilist au Client qui peuvent comporter des données d'éditeur.

Cross Device: désigne l'association de deux ou plusieurs navigateurs et/ou applications/dispositifs utilisé(e)s ou susceptibles d'être utilisé(e)s par le même utilisateur.

Réseau Godzilist: désigne un réseau d'éditeurs accessible sur tous les supports interactifs, dont l'identité est inconnue du Client, géré au gré de Godzilist en vue de l'affichage de Bannières.

Service Godzilist ou Service : désigne les services choisis par le Client dans le Bon de commande.

Technologie Godzilist: désigne la technologie de publicité display à la performance de Godzilist lui permettant de proposer la bonne

publicité auprès du bon utilisateur et au bon moment.

2. Mise en place du Service

Le Client s'engage à se conformer aux caractéristiques techniques et aux spécificités du Service Godzilist ainsi qu'à tout autre caractéristique technique et spécificité que Godzilist pourra préciser par écrit à tout moment, notamment en matière de fourniture et d'amélioration d'autres produits et services Godzilist dont le Client pourrait souhaiter bénéficier. Ces spécifications techniques peuvent comporter les opérations suivantes : (i) la mise en place de code source, de tags et de cookies fournis par Godzilist sur les supports interactifs du Client (y compris sur ses sites Internet et, le cas échéant, sur ses messages électroniques) ; (ii) la transmission par le Client du catalogue de ses produits et/ou de ses services qui seront intégrés dans les Bannières ; et (iii) la transmission à Godzilist des logos du Client et d'autres Contenus Client qui pourront être affichés dans les Bannières. Le Client assume seul la responsabilité de l'exécution de ces opérations. Godzilist ne garantit pas le respect des dates indiquées dans le Bon de Commande. Lorsqu'il organise une campagne publicitaire, le Client doit sélectionner l'Audience cible de la campagne ; ceci détermine la Filiale de Godzilist qui fournira le Service Godzilist. Des campagnes multiples peuvent être réalisées par plusieurs Filiales Godzilist. En outre, le Client doit respecter en permanence les politiques de Godzilist, notamment sa politique sur le respect de la vie privée et sa

charte éditoriale. Le Client reconnaît que ces politiques peuvent être mises à jour ponctuellement pour tenir compte des nouvelles pratiques et des nouveaux produits/services de Godzilib. Si ces changements sont importants, Godzilib doit en informer préalablement le Client.

3. Affichage des Bannières

Le Client reconnaît et accepte que les Bannières soient affichées sur le Réseau Godzilib et que Godzilib détermine (à sa seule discrétion) l'emplacement et la fréquence d'affichage des Bannières ainsi que la façon de gérer la priorité d'affichage des Bannières entre les différents clients. Le Client reconnaît et accepte que les Bannières sont susceptibles d'être affichées à proximité des bannières de ses concurrents directs ou indirects. Godzilib se réserve le droit de modifier la Technologie Godzilib et/ou de cesser ou de ne pas commencer l'affichage des Bannières, sans notification préalable ni indemnisation du Client. Godzilib met tout en œuvre pour ne pas afficher de Bannières sur des sites Internet ou sur d'autres médias dont le contenu serait pornographique, diffamatoire, obscène ou illégal. Dans l'hypothèse où le Client signale par écrit à Godzilib que les Bannières sont diffusées sur un tel site ou média, Godzilib procédera au retrait immédiat des Bannières sur ce site Internet.

4. Statistiques et compte rendu d'exécution

Godzilib comptabilise, grâce à ses serveurs, le nombre d'impressions, de clics et/ou d'autres indicateurs nécessaires à l'établissement des factures pour ce Contrat. Le Client convient que les statistiques de Godzilib sont définitives et

prévalent sur toutes autres statistiques.

5. Facturation et paiement

La mise en place des services par Godzilib peut être conditionnée, le cas échéant, par un investissement minimum défini dans le Bon de commande. Godzilib se réserve le droit de demander un paiement préalable au Client, dans les conditions précisées dans le Bon de commande. Le Service Godzilib sera facturé sur la base de ce qui est indiqué dans le Bon de commande et inclura les coûts de fonctionnement du Service Godzilib. Le Client recevra des factures mensuelles de la part de l'entité Godzilib qui aura fourni le Service Godzilib. En cas de pluralité de campagnes publicitaires, Godzilib émettra plusieurs factures dans différentes devises applicables. Godzilib ne garantit pas que le budget déterminé dans le Bon de Commande soit atteint. Sauf stipulation contraire de l'Annexe pays ou du Bon de commande, le Client doit payer toutes les sommes dues, sans compensation, dans les 30 jours date de facture. Les paiements au profit de Godzilib sont effectués dans la devise identifiée dans la facture. Les factures sont émises hors taxes. Les taxes y afférentes seront réglées conformément au droit applicable. Godzilib est en droit de facturer des intérêts et des frais de recouvrement au titre de tout retard de paiement d'une facture à son échéance dans les conditions énoncées par le droit applicable ou stipulées dans le Bon de commande. Toute réclamation ou contestation d'un montant facturé devra être adressée par écrit à Godzilib dans un délai maximum d'un mois suivant la date de la facture contestée. Sauf stipulation contraire figurant sur le Bon de commande, les factures sont

payables par le Client exclusivement.

6. Propriété intellectuelle

Chacune des Parties demeure propriétaire à titre exclusif des droits de propriété intellectuelle dont elle était titulaire avant la signature du Contrat. Godzilib est seul propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle se rapportant à la Technologie Godzilib et aux Données Godzilib. Le Client est seul propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle se rapportant aux Données Client. Le Client autorise Godzilib : (i) à collecter, utiliser, analyser et traiter les Données Client, à combiner les Données Client avec les Données Godzilib et les Données Godzilib fournies par des tiers de confiance pour fournir le Service au Client ; (ii) à améliorer la Technologie Godzilib, le Service Godzilib et les autres produits, programmes et/ou services Godzilib, notamment les solutions d'email marketing Godzilib, avec les Données Clients agrégée ; et (iii) à communiquer les Données Client lorsque la loi l'exige. Pendant la durée du Contrat, le Client concède à Godzilib et à ses filiales une licence mondiale et incessible, à titre gratuit, d'utiliser, de reproduire et de représenter les marques et logos du Client, d'afficher, de reproduire et de représenter le Contenu Client des Bannières (a) sur le Réseau Godzilib, (b) sur toute documentation destinée à promouvoir le Service Godzilib. Godzilib doit obtenir l'autorisation préalable du Client concernant tout communiqué de presse mentionnant le nom, les logos et/ou les marques du Client. Le Client s'interdit de modifier ou tenter de modifier, créer des œuvres dérivées, décompiler, désassembler par la rétro ingénierie, le code source de la

Technologie Godzilist ou tout autre logiciel de Godzilist ou documentation.

Les services sont fournis en l'état et Godzilist ne donne aucune garantie expresse ou implicite d'aptitude à un usage particulier, de bon fonctionnement ou de compatibilité de la Technologie Godzilist, du Réseau Godzilist ou de toute autre service fourni au titre du Contrat.

7. Garanties et indemnités

A l'exception des stipulations du présent article, Godzilist ne donne aucune garantie expresse ou implicite, à quelque titre que ce soit ; elle ne fournit, notamment, aucune garantie de qualité, de bon fonctionnement, de compatibilité ou d'aptitude à un usage particulier de la Technologie Godzilist, du Réseau Godzilist ou de tout Service fourni au titre du Contrat. Le Client garantit et déclare à Godzilist que : (i) il est dûment habilité à conclure le présent Contrat et à accomplir les obligations lui incombant en vertu du Contrat ; (ii) il dispose du droit de transmettre le Contenu Client à Godzilist en vue de sa publication, sans porter atteinte aux droits de tiers, y compris notamment à des droits de propriété intellectuelle ; (iii) le Contenu Client est conforme au droit applicable, aux règlements, aux contrats, aux réglementations, aux codes de bonnes pratiques en matière de publicité et de marketing applicables ; (iv) le Contenu Client ne comporte pas de contenu obscène, diffamatoire, contraire au droit ou à la réglementation applicable et ne donne pas accès via des hyperliens à des contenus y afférents ; (v) il ne doit fournir aucune donnée personnelle, par transfert de catalogue produit ou tout autre moyen, conformément au droit applicable en matière de protection des données

personnelles ; (vi) toute information transmise dans le cadre du Contrat est exacte, complète et à jour, et (vii) il doit se conformer aux lois et règlements applicables, y compris à tous codes de conduite ou directives communiqués par Godzilist. Le Client dégage Godzilist de toute responsabilité en cas de demande d'un tiers résultant de tout manquement au présent article 7 ou de toute demande qui, si elle était fondée, constituerait un manquement au présent article. Dans ce cadre, le Client s'engage à défendre et indemniser Godzilist de toutes poursuites, procédure, allégations, préjudice (direct ou indirect), frais, engagements et dépenses (y compris les frais de justice) y afférents.

8. Responsabilité

Dans la limite permise par la loi, aucune partie n'est responsable de tout dommage spécial, indirect, consécutif, accessoire ou punitif, en rapport avec le Contrat, même dans l'hypothèse où la partie a été prévenue de la possible survenance de ces dommages. Aucune Partie ne sera responsable de tout retard ou inexécution de ses obligations dû à un événement échappant à son contrôle incluant notamment les incendies, inondations, insurrections, guerres, actes de terrorisme, tremblements de terre, défaillance des réseaux de télécommunications et Internet, troubles civils, explosions, embargo, grèves ... (cas de force majeure). Le Client reconnaît et accepte que le prix qu'il paye prene en compte les risques liés à la présente opération et que ce prix représente un partage équitable du risque. Il est entendu qu'aucune stipulation du présent Contrat n'exclut ou ne limite la responsabilité de l'une des Parties en cas de fraude, négligence, décès ou blessure corporelle ou de tout

autre cas dont l'exclusion ou la limitation serait illégale. A l'exception de l'indemnité stipulée à l'article 7 ci-dessus, dans la limite permise par la loi, dans les cas où l'une des Parties verrait sa responsabilité engagée pour quelque cause que ce soit, contractuelle ou délictuelle, elle sera limitée aux dommages direct, et ne saurait excéder les montants facturés aux Clients au cours des 6 derniers mois. Le Client reconnaît et accepte le risque que des tiers génèrent des impressions, des clics ou réalisent d'autres actions pouvant avoir une incidence sur les sommes facturées au titre du présent Contrat, à des fins frauduleuses ou illicites. Godzilist n'assumera aucune responsabilité envers le Client du fait d'une fraude au clic de la part d'un tiers ou d'une autre action illicite qui pourrait survenir.

9. Protection des données personnelles

Le Client accepte et s'engage à placer le code et les tags Godzilist sur ses supports interactifs (y compris, sur demande écrite de Godzilist ou si les spécifications techniques mentionnées à la clause 2 ci-dessus le prévoient, sur ses messages électroniques et ses sites Internet). Toutes les données reçues par Godzilist grâce à ces tags Godzilist seront utilisées pour fournir le Service Godzilist et améliorer la Technologie Godzilist et/ou pour fournir et améliorer tout autre produit ou service Godzilist dont le Client pourrait souhaiter bénéficier à tout moment. Godzilist s'engage à collecter et à utiliser ces données conformément au droit et à la réglementation applicables, incluant notamment les lois régissant la protection des données personnelles et la vie privée. Le Client s'engage à inclure sur ses supports interactifs (i) une

politique de respect de la vie privée comportant un lien vers la politique de respect de la vie privée de Godzilist et, lorsque la loi le prévoit, (ii) des mentions et des mécanismes de choix conformes aux lois et réglementations applicables. Lorsque ces mentions sont obligatoires, elles doivent (i) informer clairement les utilisateurs qu'en poursuivant leur navigation sur les supports interactifs du Client, ils consentent au dépôt de cookies (ou autres technologies de tracking) pour les besoins d'une publicité ciblée et (ii) permettre aux utilisateurs d'en savoir plus sur les services de Godzilist et de s'y opposer. Le cas échéant, le Client s'engage à divulguer que les données peuvent être collectées et/ou partagées avec Godzilist pour les besoins du Cross Device.

10. Durée et résiliation

Le Contrat entre en vigueur à compter de la date du Bon de commande et prend fin (i) à la date indiquée sur le Bon de commande ; ou (ii) à la date à laquelle le budget total choisi par le Client (ainsi que le stipule le Bon de commande) est épuisé. Sous réserve de tout autre droit et recours, chacune des Parties peut résilier le Contrat par notification écrite à l'autre Partie avec effet immédiat : (a) dans la mesure où la loi l'autorise, dans l'hypothèse où celle-ci manque à l'une des obligations lui incombant en vertu du présent Contrat et n'y a pas remédié lorsque cela est possible dans les sept (7) jours de la réception d'une mise en demeure de l'autre Partie ; ou (b) dans l'hypothèse de la survenance d'un cas de force majeure qui se poursuit depuis plus de deux mois ; (c) dans la mesure où la loi l'autorise, dans l'hypothèse où l'une des Parties se trouve en état de cessation des paiements, fait l'objet d'une liquidation judiciaire, se voit désigner un administrateur

judiciaire ou bénéficie d'une procédure analogue en vertu du droit local applicable. L'expiration ou la résiliation (quelle qu'en soit la cause) du Contrat n'affecte pas les dispositions appelées à survivre à son expiration ou à sa résiliation.

11. Confidentialité

Chacune des Parties s'engage à ne pas communiquer aux personnes qui ne sont pas mentionnées expressément dans le présent Contrat, à l'exception de ses représentants légaux ou conseils, en cas d'obligation légale et/ou si une autorité judiciaire ou réglementaire l'exige, les stipulations du présent Contrat ou toute information confidentielle relative à l'activité ou aux affaires de l'autre Partie (y compris des filiales de l'autre Partie) que l'autre Partie lui a communiquée(s) dans le cadre du Contrat. Si cette divulgation est exigée par la loi ou par une autorité judiciaire ou réglementaire, la Partie requise doit en informer par écrit l'autre Partie dans les plus brefs délais avant d'effectuer cette divulgation (quand cela est possible) et apporter son aide à l'autre Partie, si celle-ci le demande, afin d'obtenir toutes mesures protectives nécessaires.

12. Incessibilité

Le Client ne peut, sans le consentement préalable et écrit de Godzilist, céder, concéder une sous-licence ou négocier sous quelque forme que ce soit le Contrat ou tous les droits en résultant ou sous-traiter tout ou partie des obligations lui incombant au titre du présent Contrat à quelque titre que ce soit.

13. Diverse

(i) Godzilist se réserve le droit de modifier les CGU à tout moment.

Les CGU entrent en vigueur dès qu'elles sont accessibles en ligne sur le lien suivant : <http://www.godzilist.com/fr/legal/terms-and-conditions.pdf>. Elles s'appliquent de façon automatique à chaque Bon de commande ou renouvellement de Bon de commande conclu après les modifications.

(ii) Sauf stipulation contraire dans l'Annexe pays, le présent Contrat est régi par le droit belge et les Parties s'en remettent à la compétence exclusive des juridictions de Bruxelles pour tout litige ou différend résultant ou lié au présent Contrat.

(iii) Le présent Contrat ne peut être modifié que par la signature d'un accord écrit entre les représentants dûment habilités de chacune des Parties. Les Parties reconnaissent et acceptent que le format électronique constitue un mode de communication recevable pour la signature ou l'envoi d'un Bon de Commande ou pour modifier les stipulations d'un Bon de Commande y compris son renouvellement. Tous les avis seront adressés à la personne dont les coordonnées figurent sur le Bon de commande signé par les Parties.

(iv) La signature d'un Bon de commande pour un Client emporte sans réserve des CGU, toute stipulation contraire pouvant figurer sur les documents juridiques du Client et en particulier sur un bon de commande ne sont pas applicables. Les CGU et chaque Bon de commande constituent le Contrat. En cas de contradiction entre les CGU et le Bon de commande, le Bon de commande prévaut en ce qui concerne le Service Godzilist.

(v) Ce Contrat constitue l'intégralité de l'accord des parties et prévaut sur tout autre accord, engagement, déclaration ou contrat préalable, qu'ils soient écrits ou verbaux, intervenus entre les parties.

(vi) Si l'une quelconque des stipulations du Contrat est déclarée nulle ou inapplicable, par décision d'une juridiction ou d'un organisme administratif compétent, cette nullité ou inopposabilité n'affectera pas les autres stipulations du Contrat qui demeureront en vigueur.

(vii) Le présent Contrat est disponible en plusieurs langues. Cependant, s'il existe des différences entre les versions en différentes langues des CGU, la version française prévaudra.

(viii) Tout retard, manquement ou omission (en tout ou partie) dans l'application, l'exercice ou la poursuite d'un droit, pouvoir, privilège, réclamation ou recours découlant de l'application du présent Contrat ou de la loi, ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ou à se prévaloir de tout autre droit, et n'empêche pas l'exécution forcée de ces droits ou de tout autre droit, pouvoir, privilège, réclamation ou recours devant une autre juridiction.

(ix) Sauf stipulation contraire du présent Contrat, aucun tiers ne peut invoquer de droits ou d'obligations résultant du présent Contrat.

Version 1.02

Dernière mise à jour : juin 2017